autels, leur innocente cohorte. Comme des lis qui exhalent un suave parfum, l'angélique candeur de leur âme embaumera vos églises. Cultivez ces jeunes fleurs, vous vous préparerez des moissons abondantes. Dans ces temps d'indifférence et de corruption, les enfants sont la consolation et l'espérance des Pasteurs. Par les soins les plus assidus, les plus tendres, les plus intelligents, il faut leur faire connaître et surtout leur faire aimer la Religion. Ah ! prolongez, le plus que vous pourrez, l'innocence de leur jeunesse. Les Anges, qui les accompagnent, seconderont vos efforts. Ne bornez pas ces efforts au temps qui précède la première communion. Que votre persévérance assure la leur, et que des exercices sagement continués les retiennent auprès de vous, et mettent entre eux et le monde une salutaire barrière.

" Le soin des malades n'est pas moins sacré que celui des enfants. L'Eglise, dans sa maternelle sollicitude, appelle sur les infirmes votre dévouement le plus tendre et votre zèle le plus actif. La maladie qui, dans les vues de Dieu, est une épreuve et souvent une grâce, se change, pour ceux qui sont faibles dans la foi, en une tentation. Allez au secours du chrétien fidèle, dans cette lutte dernière et décisive, à laquelle est attaché son éternité; allez, avec plus de charité encore et de zèle, si c'est possible, au secours du pécheur. Songez au compte que Dieu vous demandera des âmes qui vous ont été confiées. Pensée terrible, et qui doit nous faire tous trembler ! Mais songez surtout à la miséricorde divine, à l'efficacité de la grâce, à la puissance des Sacrements, et qu'une pensée d'amour pour vos frères, plus encore qu'une pensée de crainte pour vous-mêmes, vous conduise au pied du lit des mourants.

" Il est des temps où le soin des malades impose des devoirs praticuliers. Quand une épidémi sévit, quand elle remplit de larmes et de deuil une cité entière, le prêtre doit redoubler de zèle et proportionner aux maux les divines consolations. Il doit alors aux malades plus que son temps, plus que son zèle, il leur doit sa vie : *bonus Pator animam dat pro ovibus suis.*

" Hélas ! déjà plusieurs fois, à de courts intervalles, la Providence a envoyé à nos peuples cette épreuve terrible des fléaux publics. Grâce à Dieu, elle n'a pas été, bien-aimés Coopérateurs des âmes, au-dessus de votre dévouement ! Tous, nous aimons à vous rendre ce témoignage, vous avez fait votre devoir, et, parmi vous, il en est plusieurs qui, martyrs de la charité, ont trouvé, dans l'exercice de leur zèle, une fin glorieuse et une immortelle couronne.

" L'Eglise est la mère et la tutrice de tout ce qui est faible et souffrant. C'est pourquoi les enfants et les malades sont l'objet de sa prédilection ; mais la pauvreté est aussi un état de souffrance et de faiblesse, et, à ce titre seul, elle est à ses yeux vénérable et privilégiée. Le Concile aurait-il pu oublier les pauvres dans ses recommandations ? Il aurait donc oublié Jésus-Christ qui les a aimés jusqu'à vouloir se faire pauvre lui-même. Ah ! que nos bras et nos cœurs leur soient toujours ouverts ; que l'Eglise soit leur maison. Laissez-les s'y confondre avec les autres fidèles. Que toutes les barrières s'ouvrent devant eux. Qu'ils se trouvent réellement là au milieu d'une réunion de frères, et que rien ne les fasse rougir de leur pauvreté ! Les pauvres sont les créanciers, les débiteurs de l'Eglise. Il faut leur donner toujours, selon les ressources, et ne jamais leur demander. S'il est vrai que l'entretien du culte et de ses ministres est à la charge du peuple fidèle, il ne l'est pas moins que les pauvres doivent avoir sur ce point les plus complètes immunités.

" Nous venons de faire allusion à ces oblations et à ses droits casuels, qui quelquefois excitent des plaintes dans les paroisses. Le Concile s'en est préoccupé. La source de ces plaintes serait tarie, si, d'une part, on considérait que le Prêtre doit vivre de l'autel, comme le dit saint Paul; que l'indépendance de son ministère demande que son existence soit garantie par des droits fixes et certains; que d'ailleurs le produit des oblations et du casuel ne lui appartient pas exclusivement, mais qu'il est consacré en majeure partie aux besoins et aux pompes du culte ; et si, d'autre part, on recevait toujours les dons de la piété, comme on le fait d'ordinaire, sans les solliciter avec trop d'empressement, ni les exiger avec empire; si on les recevait sans arbitraire, d'après des usages constants et les règles établies ; si on se montrait toujours disposé à céder de son droit, craignant par-dessus tout de voir les faibles se scandaliser et s'éloigner par avarice ou par pauvreté de la pratique de la Religion."

Les pères adressent aussi aux fidèles de salutaires avertissements, de nécessaires conseils :

" Nous ne craignons pas de dire que, pour le salut des âmes, le plus important de tous les conseils est celui qui regarde l'observation et la sanctification du Dimanche. C'est l'oubli de ce divin précepte qui détruit la foi, qui relâche et brise les liens entre le pasteur et les ouailles, et qui, en séparant le Peuple de la Religion, de ses doctrines, de ses leçons, de ses inspirations, de ses grâces, le livre à l'ignorance, aux vices, à la corruption et à la barbarie.

" O Fils bien-aimés, écoutez la voix de vos Pères ! ils ne veulent que votre bonheur dans ce monde et dans l'autre. Songez que vous êtes des créatures de Dieu, et qu'il a imprimé sur votre front son image. Pourquoi le courbez-vous sans cesse vers la terre, ce front qui doit regarder le ciel ? croyez-vous que la terre soit votre unique héritage, et que votre dernière fin soit ici-bas ? pensez donc à votre âme. Cultivez-la, nourrissez-la : sa nourriture, c'est la vérité. La Religion, comme une mère tendre, vous la présente, et vous détournez la tête. Elle ouvre pour vous des écoles, elle vous convoque chaque dimanche autour de ses chaires, et vous n'y venez pas. Vous préférez à ses nobles enseignements un travail défendu, et cependant comme le repos vous est nécessaire, vous choisissez un autre jour pour vous y livrer. Alors, au lieu de ces délassements que Dieu lui-même vous avait préparés, et qui étaient destinés à rafraîchir votre âme ainsi que votre corps, vous allez vous plonger ordinairement dans des plaisirs grossiers, où vos forces et votre intelligence s'éteignent à la fois."

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 15 FEVRIER 1850.

Les journaux d'Europe apportés par la dernière malle ne manquent pas d'intérêt, religieux surtout, bien que la situation générale des affaires n'ait éprouvé aucune modification notable, depuis le précédent arrivage. Avant d'entrer dans le détail des nouvelles, nous commençons aujourd'hui le dépouillement de nos journaux par un aperçu général.

L'important débat sur l'Instruction Publique, dans la Chambre française, commença mercredi le 15 janvier et ne fut clos que le samedi suivant. Le résultat a été que le projet de loi serait lu une seconde fois ; la majorité en faveur de cette seconde lecture fut de 322, le nombre de voteurs étant de 642.—Nous allons donner une esquisse de ce débat, d'après le *Tablet*. Après une éloquente et généreuse, mais quasi-involontaire defence de la loi par Mgr. Parisis, évêque de Langres, suivit un discours d'*éclat* de M. Victor Hugo, qui pour prouver la prétendue hostilité du Catholicisme contre la civilisation, eut recours au *cheval-de bataille* accoutumé, l'inquisition, et à d'autres arguments surannés de la même sorte. M. Poujoulat lui répondit admirablement, le jour suivant, et dans un passage remarquable de son discours, il rappela un fait oublié peut être, mais intéressant—savoir, que le célèbre auteur du *Voyage d'Anacharsis* avait eu d'abord l'intention de prendre son héros dans l'Italie chrétienne au 16e siècle, au lieu de le conduire à travers la Grèce au siècle de Périclès. Un fragment brillant de cet ouvrage servit d'excellente réponse à une bonne partie des indécentes déclamations de M. Victor Hugo.

Puis, jeudi le 17, M. de Montalembert fit un discours que sans doute on lira avec cette attention que de telles paroles prononcées par un tel homme, requièrent de tous ceux qui veulent se former une idée de la politique catholique. On le trouvera à peine égal peut être, en somme, à quelques uns de ses chefs-d'œuvres antérieurs ; l'orateur est décontenancé par des impressions qui l'honorent, et on trouverait peu de circonstances, dans les histoires parlementaires, plus touchantes que le passage où il parle de ses cuisants chagrins, en voyant ses compagnons d'armes dans cette *campagne* catholique de 20 années, se tourner maintenant contre lui. On se rappelle, un moment, cette crise où Fox versa des larmes, lorsque, sur des considérations publiques, Burke déclara dédaigneusement que leur amitié est brisée. Montalembert ne pleure pas. Il accepte l'épreuve, et il l'offre comme un dernier hommage à cet cause pour laquelle il a tant fait et a tant et si noblement souffert.

Ce discours est, sans aucun doute d'une éloquence de première force, et les pouvoirs de l'Orateur y sont d'autant plus démontrés que, comme simple politique, il était sous l'influence d'un extrême abattement. Le jour suivant (18 janv :) M. Thiers prononça un discours lucide et plein de dignité, en s'attaquant principalement aux arguments de M. Victor Hugo et de M. de St. Hilaire. Un passage curieux est celui où il avoue le changement qui s'est opéré dans ses idées depuis deux ou trois ans. Voici comment il explique ce changement :

L'avantage donné à l'Eglise, dit-il, (par le projet de loi) c'est la faculté accordée aux petits séminaires d'enseigner ; c'est là l'avantage sérieux qu'on a fait à l'Eglise.

Il y a deux ou trois ans je l'eusse regretté. Aujourd'hui je ne le regrette pas, et je vais vous en dire la raison.

J'étais très-sensible à ces différences. Je trouvais dans cette fière indépendance de Bossuet, dans cette soumission mêlée de fierté, quelque chose qui me charmait. Les quatre propositions de Bossuet me semblaient être une partie de la gloire française. J'avais d'autres jalousies, je l'avoue. Cette dynastie, dont je combattais les erreurs, je lui étais très-dévoué.

Et je n'étais pas convaincu que le sentiment qui m'animait envers elle fût aussi dans le clergé. Eh bien, franchement, croyez-vous qu'après avoir vu l'abime dans lequel nous avons failli nous engloutir, croyez-vous que je sois sensible à ces quelques différences entre l'Eglise romaine et l'Eglise française ? Et quand toutes les dynasties eut été emportées... (interruptions)

Quand toutes les dynasties ont été emportées, je n'ai plus vu aucune différence entre les partisans de l'Eglise et les partisans de l'Etat. Tous ne sont plus à mes yeux que les défenseurs de la société. J'ai tendu la main à M. de Montalembert, je la lui ai tendue, et j'espère, malgré la différence de nos points de vue...

Pour l'accusation d'apostasie portée contre lui, ainsi que contre M. de Montalembert, par leurs anciens amis respectifs, M. Thiers dit qu'il y était moins sensible que son hon. collègue, vû que l'habitude d'entendre des attaques semblables dans la carrière parlementaire le laissait *froid et impassible*.

Quelques orateurs de moindre importance parlèrent le samedi (19 janv :) où la discussion fut close.

Un document officiel important a été publié par l'Evêque de Langres en Concile, concernant l'Abbe Chantôme, devenu célèbre par une " petition " schismatique et rude dans laquelle il prétendait faire rétrograder la discipline et le mode d'enseigner la doctrine jusqu'à certains siècles que l'Abbé voulait bien prendre sous sa protection spéciale. La sentence, après avoir mentionné les actes de grave désobeissance commis par cet ecclésiastique—désobéissance aggravée par son indifférence pour les bienveillantes remontrances de l'Archevêque de Paris, les admonitions paternelles de l'Evêque de Langres, et même la censure salutaire du Souverain Pontife, déclare Nicolas Chantôme, prêtre du diocèse de Langres, suspens de l'exercice de tous les ordres sacrés.

Les nouvelles de Rome sont loin d'être réjouissantes. La difficulté monétaire continue de peser de tout son poids sur le gouvernement. On sait qu'il ne s'agit de rien moins pour l'administration papale que de se charger de la dette créée par la révolution dont Pie IX est encore la victime.

L'Encyclique adressée aux Archevêques et Evêques d'Italie, mentionne certains faits d'une bien étrange nature. Certains journaux ont parlé de *nobles dames romaines*, qui avaient assisté les malades et les blessés dans les hôpitaux. Ils ont fait d'elles une peinture charmante. On aurait cru que les services des Sœurs de Charité étaient avantageusement remplacés par ces nobles dames Romaines. Eh bien, la vérité, c'est que les catholiques mourants étaient forcés de voir le spectacle de sales impuretés : c'est que des femmes éhontées étaient les anges ou les furies à qui le gouvernement révolutionnaire permettait l'entrée des hôpitaux. C'était à un tel point que les prêtres qui étaient restés à Rome durant le règne de la terreur pour assister les mourants, étaient obligés de fuir ces lieux changés en repaires immondes. De tels faits, joints à plusieurs autres et en particulier l'apostasie *en gros* des réfugiés Italiens en Turquie, pour embrasser le Mahométisme, doivent apprendre ce qu'il faut penser du parti qui a chassé Pie IX de ses Etats.

BULLETIN.

Polémique touchant la dépêche de lord Grey.—La dernière élection à Québec.—Le Comté de Mégantic.—Députation à Washington en faveur de la réciprocité de commerce.—Communication entre Québec et la Baie des Chaleurs.—M. Vattemare.—La Presse.

La récente dépêche de lord Grey, dont s'alimente encore la polémique des journaux, fait dire aux souteneurs de l'annexion, que l'opinion du ministre des colonies sur cette question n'exprime pas celle du peuple ni du gouvernement d'Angleterre. Tandis que l'on appuie d'un côté sur ce raisonnement, on le considère de l'autre comme une hypothèse qui ne saurait porter la moindre atteinte au caractère officiel de la dépêche. On prétend d'ailleurs qu'il doit être compris que la Grande-Bretagne entend conserver la possession de ses colonies jusqu'à ce qu'elle ait manifesté une volonté contraire ; et que les intimations de lord Grey à ce sujet, ne fussent-elles d'aucun poids, laisseraient néanmoins subsister cette présomption dans toute sa force.

Il n'est pas douteux que toutes les opinions ne tarderont pas à être fixées sur ce point important qui nous occupe.

Un fait assez remarquable nous semble avoir caractérisé la candidature de M. Légaré à la dernière élection de Québec. Les rapports des journaux démontrent en effet que les partisans de ce monsieur l'aurait secondé plutôt à raison de son dévouement à la cause de l'annexion, que par d'autres motifs déterminants. Logiquement, on ne dit point comment un député tenant son mandat à la condition de soutenir le système des annexionistes, pourrait concilier un tel engagement avec ses devoirs de représentant envers la constitution que cette qualité l'obligerait à défendre. Il se serait placé dans un dilemme embarrassant, et cette position, même dans la théorie, mérite attention pour l'avenir.

Le comté de Mégantic est en travail d'élection. On sait que pas moins de six candidats briguent en ce moment l'honneur de le représenter. Le dernier venu sur les rangs est M. Dunbar Ross, avocat distingué de Québec, lequel énonce libéralement ses opinions par la voie de la presse, et dit en outre vouloir se réserver l'exercice indépendant et libre de son jugement sur toute mesure parlementaire. Cette réserve est franche ; elle donne aussi aux constituants qui l'acceptent le droit d'être attentifs à l'usage qu'en fera leur député dans la pratique.

Le sept du courant, l'honorable M. Cameron a été chargé par le corps mercantile de Toronto de se rendre en députation à Washington pour y solliciter en faveur de l'adoption immédiate ou prochaine de la mesure de *réciprocité commerciale* entre ce pays et les Etats-Unis. M. Cameron doit avoir effectué son départ et s'être muni de lettres d'introduction de Son Excellence lord Elgin auprès du consul anglais à Washington, Sir H. Bulwer.

Un autre évènement qui ne sera pas moins dans l'intérêt de notre commerce, sera l'établissement d'une communication entre Québec et la Baie des chaleurs, par la navigation à vapeur, ce printemps.

D'après les dernières dates reçues du district de Gaspé, les habitans de cette partie de la province étaient au moment de procéder à la discussion de ce projet dans une assemblée publique.

Des journaux americains, surtout ceux de l'Etat de New-York, racontent les démarches actives de M. Alexandre Vattemare auprès des législatures de l'Union pour gagner leur patronage au système d'échanges internationaux de livres, d'objets d'art etc., dont il est le fondateur. Ce fut une heureuse idée que celle de rapprocher entre eux les peuples par la communication réciproque de tout ce qui peut intéresser les sciences et les lettres. La France a reconnu ce bienfait de M. Vattemare, et en a favorisé l'extention en dehors de son territoire : depuis M. Vattemare a travaillé sans relâche à la propagation de son système, et partout on lui a fait un bon accueil. Lorsqu'il vint en ce pays en 1841, on y résolut la fondation d'un établissement d'échanges qui devait porter le nom "d'Institut Vattemare." Cette entreprise avait été saluée avec enthousiasme à Québec aussi bien qu'à Montréal et elle paraissait devoir être exécutée. M. Vattemare compta aussi, comme tout le monde, sur l'érection du monument. Cependant, et peut-être afin d'en imprimer le projet dans les souvenirs, il remit, avant son départ, la distribution de son portrait à plusieurs centaines de copies. Nous nous ressouvenons de tout cela ; mais le portrait seul est resté.

La position particulière du Canada qui d'ici à quelque temps sera nettement dessinée, sera l'époque où l'on retrouvera dans les polémiques de la presse le ton de décence et de *modération qui doit toujours en être l'apanage*. Des disputes entre journalistes et des luttes de personnalités qui s'engagent aussi au détriment des bons rapports entre citoyens, comme au détriment de la gravité avec laquelle doivent se discuter les intérêts publics, devraient disparaître de la presse. Car les injures ou leurs équivalens n'avancent jamais une bonne thèse. Ce fut à ce moyen que recoururent en 1793 les proscripteurs qui désolaient la France. Aujourd'hui que l'on ne proscrit plus, les hommes honnêtes ne s'émeuvent guère de ces procédés de quelques écrivains dont la manière de discuter rappelle les agitateurs de 1793, peints d'un seul trait par l'anecdote que l'on va lire.

Le savant Lacépède, étranger à toutes les machinations, était regardé comme suspect. Il vit un jour dans un journal son nom en tête d'un article intitulé : " *Liste des scélérats qui votent contre le peuple.*" et le journaliste était un homme qui venait souvent dîner chez lui : il y vint après sa liste comme auparavant. Vous m'avez traité bien durement, lui dit avec douceur son hôte. Eh ! comment cela, monsieur ? Vous m'avez appelé scélérat.—Oh ! ce n'est rien : *scélérat* est seulement un terme pour dire qu'on ne pense pas comme nous.

Ordination.

Dimanche dernier, Mgr. l'Evêque de Montréal a conféré, dans l'Eglise de Ste. Thérèse, l'ordre sacré du Diaconat à M. J. G. Watier, et la tonsure à MM. Joseph Plessis Bélair, Gabriel Lemai, Edouard Demers, François-Xavier Bourbonais et André Zéphirin Poulin.

On, nous informe que M. l'abbé Chiniquy est considérablement fatigué par suite de ses laborieuses prédications. Les médecins lui ont enjoint un repos d'un mois et demi à deux mois.

EXECUTION.—Un criminel nommé Ranshotton a été pendu, dans la cour de la prison de Xenia, Ohio. Des milliers de curieux qui s'étaient assemblés pour voir ce *spectacle* ont ainsi été désapointés.

Le *Baltimore Sun* annonce, que ce qui a été publié au sujet du Collège de George-Town, était grandement exagéré, et le tout presqu'entièrement faux, concernant l'origine et la cause des difficultés. Les choses se sont arrangées à l'amiable, et les étudians ont repris avec gaîté leurs études ordinaires.

CONVERSION.—Nous apprenons avec plaisir que le Rev. Donald McLeod, a été admis dans le giron de l'Eglise à Neuf Chatel en Suisse, le jour de la fête de l'Immaculée Conception. Il rapporte ainsi cette cérémonie à un de ses amis de New-York.

" C'était à la première messe de la fête de l'Immaculée Conception, que je fus admis dans le sein de l'Eglise. Le crépuscule laissait à peine apperevoir l'Hôpital de Sœurs, qu'elles allumèrent les cierges de l'autel, et on n'entendait qu'un léger murmure, sorti des lèvres de ceux qui priaient. Après avoir entendu la messe, on me conduisit à la porte, et on m'administra *sous condition* la forme des cérémonies du baptême des adultes. Je n'ai point de doute que c'était pour le mieux ; ensuite, vêtu de noir, et ayant un cierge en main je passai dans le chœur, et m'agenouillai devant l'autel ; là, je lus la profession de Foi du concile de Trente ; et je jurai sur les saints évangiles de demeurer, avec la grâce de Dieu, un fidèle Catholique; Alors le célébrant fit sur moi le signe de la croix et me bénit, il m'embrassa en me disant, *Pax Tibi, frater.* De l'autel je passai au confessionnal, et le lendemain à la table sainte, où un Dieu se donna à moi en nourriture pour que je devins son temple et qu'il demeurât en moi. Puisse-t-il ne m'abandonner jamais et moi ne l'oublier jamais."

Par une singulière coïncidence pendant que M. McLeod entrait dans le sein de l'Eglise, dans un pays étranger ; plusieurs de ses amis étaient publiquement reçus dans la même sainte Eglise, dans la Cathédrale de St. Patrick, par le Très Rév. Evêque de ce diocèse.

Freeman's Journal, de N. Y.

Les Missionnaires Suisses de la Pointe aux-Trembles.

Nous avions en main, depuis plusieurs jours, la correspondance dont nous publions ci-dessous une partie. Il y est rendu compte d'une bien etrange intervention des Missionnaires Suisses de la Pointe-aux-Trembles dans les exercices religieux des catholiques. La répugnance extrême que nous avons à parler, sur notre papier, de ce qui peut exciter les passions religieuses, nous aurait empêché de la publier, si le *Witness* du 14 courant ne nous y avait forcé en prenant l'initiative. Puisque les Missionnaires Suisses de la Pointe-aux-Trembles jugent bon de mettre le public en possession de leurs faits et gestes, nous sommes obligé d'opposer notre version à la leur. Nos lecteurs, au reste, doivent être déjà au fait du fanatisme Suisse. L'Univers entier en retentit aujourd'hui ; les cruelles persécution dont nos frères catholiques sont encore l'objet, se passent à la face du soleil.

M. L'EDITEUR,

Il vient de se passer ici un évènement qui, quoique petit en lui-même, pourrait bien être gros d'avenir et dont il ne serait peut-être pas mauvais que les catholiques fussent informés.

Vous savez que depuis quelques années un certain nombre de Suisses protestants se sont établis dans notre paisible et belle paroisse ; ils y ont bâti une grande maison où ils élèvent dans la religion protestante 40 à 50 garçons et filles, que de pauvres familles Canadiennes séduites leurs ont données.

Mais ce que vous ne savez peut-être pas assez, c'est que, depuis quelques mois surtout des ministres Suisses ont parcouru plusieurs paroisses environnantes, sans compter nombre de maisons de la Pointe-aux-Trembles, pour dire à nos bons habitants que leur religion n'est qu'une idolâtrie ; que leurs prêtres les trompent, et que s'ils veulent être de vrais chrétiens il faut qu'ils se hâtent d'abandonner l'*Abominable Eglise de Rome*, pour se faire protestants et protestants Suisses.

En général, nos habitants se sont contentés de recevoir avec la plus froide politesse ces apôtres du mensonge : ils les ont congédiés le plus poliment possible, en les priant de n'y plus revenir. Mais rien n'est capable d'arrêter le fanatisme de ces Suisses :—loin de se rebuter, ils ont de nouveau frappé aux portes, et ont fini, dans quelques unes de nos campagnes, par ébranler la foi de plusieurs.

La Pointe-aux-Trembles, Dieu merci, ne connait pas encore d'Apostat dans ses rangs. Mais les Suisses, en vrais loups couverts de peaux de brebis, n'y ont pas moins qu'ailleurs cherché à faire des victimes et cela par des moyens souvent d'autant plus sûrs qu'ils étaient plus lents et plus cachés.

Déjà de déplorables sympathies pour le nouveau culte s'y manifestaient. Plusieurs, après avoir longtems dit tout bas, répétaient tout haut que la religion des Suisses n'était pas si mauvaise, etc. Et nos ministres, comme vous le pensez, de redoubler de zèle.

Remarquez, Monsieur l'Editeur, que quoique nous catholiques fussions constamment insultés et traités d'Idolâtres par ces Suisses, jamais nous n'avons dit un mot, jamais nous n'avons fait un pas pour nous défendre et fermer la bouche à nos insolents calomniateurs :—Jamais nous ne nous sommes introduits dans la chapelle des Suisses pour les troubler. Au contraire, nous n'avons agi envers eux qu'avec tous les égards possibles; nous les avons laissés dans la plus parfaite tranquillité ; et, il nous semble que nous avions tout lieu d'espérer qu'ils ne nous troubleraient pas non plus. Mais nous nous sommes trompés.

Le 26 de ce mois, M. Chiniquy invité par notre bon curé, nous donnait les nombreux et puissants motifs que nous avions comme chrétiens et Canadiens, de laisser l'usage de boissons fortes.... et dès le premier jour, la paroisse, aux pieds de la croix, faisait généreusement le sacrifice demandé par la Patrie et la Religion.

Le 27, M. Chiniquy nous disait qu'à l'invitation pressante de notre Pasteur, il allait ce jour-là, et le suivant, nous donner quelques instructions sur les points controversés entre nous et nos Frères séparés :—il commença son discours à peu près par ces paroles :

" Les protestants d'Angleterre, d'Ecosse et
" des Etats-Unis qui vivent au milieu de nous
" depuis longtems, sont en général des hommes respectables et pleins de savoir-vivre :
" quoiqu'ils n'aient pas la même religion que
" nous, il nous a toujours été aussi agreable
" que facile de vivre en paix avec eux....ils
" ont servi Dieu comme ils l'entendaient, et
" ils ne nous ont pas empêchés de le servir
" suivant nos convictions.

" Ces protestants d'Angleterre, d'Ecosse ou
" des Etats-Unis, ne sont pas venus chez-
" vous, insulter à vos convictions religieuses
" et vous traiter d'Idolâtres—ils n'ont pas
" cherché à semer dans vos heureuses et pai-
" sibles familles les dissensions religieuses.

" Mais voici que la Suisse Protestante nous
" envoie, depuis quelque temps, des hommes
" qui tiennent une conduite bien différente
" de celle des Protestants avec qui nous avons
" vécu jusqu'à ce jour. Ces hommes auda-

---

grandes peines et de grandes fatigues. Le bon Renée Goupil a déjà reçu la mort au milieu d'eux, et s'il est permis de faire des conjectures dans des choses qui paraissent si probables, il est à croire que nos projets contre l'empire de Satan, ne porteront point leurs fruits, sans être arosés du sang de quelques autres martyrs.

Le P. Jogues quitta les Trois-Rivières, le 16 mai 1646 avec le Sieur Bourdon ingénieur, que le Gouverneur lui avait donné pour compagnon, comme capable de répondre à ses vues. Quatre Sauvages Iroquois lui servaient de guides et d'introducteurs. Deux Algonquins, députés par leur nation pour confirmer la paix, fesaient partie de l'expédition.

Ils remontèrent le Richelieu, traversèrent le lac Champlain (1) dans presque toute sa largueur et le 29 mai, veille de la fête du St. Sacrement, ils arrivèrent au second lac qu'ils avaient à parcourir.

A continuer.

(1) Le lac Champlain doit son nom à l'illustre fondateur du Canada, lorsqu'en 1609 dans sa première expédition contre les Iroquois, il le découvrit, et l'illustra par sa première victoire. Les Sauvages (d'après Spastord) l'appelaient *Petawabouque* (*alternation d'eau et de terre*), ou *Caniadori-guarunte* (*les lèvres ou la porte du pays*).